

AJAssociés
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
au capital de 4.579.000 Euros
Siège social : 90 Boulevard Flandrin – 75016 PARIS
R.C.S. 423 719 178
(ci-après : la “**Société**”)

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 29 JUIN 2026

- AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025 -

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, arrêté à la somme de 1 244 560,94 €, comme suit :

- à la réserve légale, pour atteindre 10% du capital social 24.100,00 €
Désormais portée à 457.900 €
- sur le solde du bénéfice de l'exercice majoré du report à nouveau, constituant le bénéfice distribuable de l'exercice, soit 1.278.104,19 €, de la façon suivante :
 - * à la réserve spéciale constituée au titre de la déduction des dépenses d'acquisition d'œuvres originales d'artistes vivants.....4.126,00 €
Désormais portée à 14.926 €
 - * à la distribution aux associés 850.000,00 €
 - * le solde au compte de report à nouveau.....423.978,19 €
Désormais porté à 423.978,19 €

La distribution sera inscrite au compte courant des associés à hauteur de leur quote-part au capital (étant entendu que la société HANAE (i) a la jouissance du dividende revenant aux parts sociales détenues par M. Arnaud DURAND et la SPFPL ADAJ, conformément aux termes du protocole d'affectation analytique du résultat de l'exercice clos convenu entre les associés professionnels exerçants affectant à M. Lesly MIROITE le résultat statutaire afférent à ces parts sociales, et (ii) est titulaire corrélativement dudit dividende).

L'assemblée générale reconnaît en outre que le rapport de gestion de la gérance mentionne, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les renseignements ci-après, relatifs aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, savoir :

Exercice clos le	Dividende par part	Distribution éligible à l'abattement prévu aux § 2 et 3 de l'article 158 du CGI
31.12.2024	2,70 €	2,70 €
31.12.2023	1,65 €	1,65 €
31.12.2022	1,45 €	1,45 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

CERTIFIE
CONFORME

DocuSigned by:
Franck MICHEL
9F62FD4017BA44B...

- BILAN ACTIF - CERTIFIE
CONFORME

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

DocuSigned by:
Franck Michel
9F62FD4017BA44B...

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilitisations incorporelles				
Frais de dveloppement				
Concessions, brevets, licences, marques, procddes, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	397 419	397 263	156	12 209
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilitisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matriel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 975 568	3 225 797	749 770	622 678
Immobilitisations en cours, avances et acomptes	86 942		86 942	
Immobilitisations financieres (1)				
Participations				
Crances rattachees a participations				
Titres immobilises de l'activite de portefeuille				
Autres titres immobilises				
Prts	1 350		1 350	1 500
Autres immobilisations financieres	458 339		458 339	313 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	4 919 618	3 623 060	1 296 558	949 397
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matieres premieres et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes verses sur commandes	14 476		14 476	4 983
Crances (2)				
Crances clients et comptes rattaches	14 621 126	2 143 958	12 477 169	12 183 407
Autres crances	172 361		172 361	110 136
Charges constatees d'avance	270 390		270 390	161 818
Capital souscrit et appele, non verse				
Valeurs mobilieres de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers a terme et jetons detenus				
Disponibilites	113 144 600		113 144 600	110 561 507
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	128 222 954	2 143 958	126 078 997	123 021 851
Frais emissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et differences d'evaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	133 142 572	5 767 018	127 375 554	123 971 248
Renvois:				
(1) Dont a moins d'un an :				
(2) Dont a moins d'un an :				

- BILAN PASSIF -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	4 579 000	4 338 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 616	44 616
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	433 800	392 122
Réserves statutaires ou contractuelles	10 800	8 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	57 643	35 172
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 244 561	957 949
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 370 420	5 775 859
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	50 000	50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113 344	2 197 860
Emprunts et dettes financières diverses (2)	1 544	2 249
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 711	549 851
Dettes fiscales et sociales	4 589 162	4 315 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 049	
Autres dettes	113 457 323	111 076 435
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	120 955 134	118 145 389
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	127 375 554	123 971 248
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	120 623 226,00	118 145 389,00
(2) Dont emprunts participatifs	331 908,00	
	1 241 210,00	1 313 206,00

- COMPTE DE RESULTAT -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	19 152 477		19 152 477	16 376 696
Chiffre d'affaires net	19 152 477		19 152 477	16 376 696
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			52 475	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			586 332	517 710
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles			52 000	
Autres produits			32 568	532
Total des produits d'exploitation I (1)			19 875 852	16 894 938
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 290	697
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			5 389 554	4 469 142
Impôts, taxes et versements assimilés			277 351	233 011
Salaires			7 532 277	6 498 728
Cotisations sociales			3 295 455	2 696 568
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			231 478	210 832
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations			773 678	867 254
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			31 359	
Autres charges			391 556	274 664
Total des charges d'exploitation II (2)			17 923 999	15 250 897
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 951 852	1 644 041
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	218	234
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	218	234
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	83 240	109 818
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	83 240	109 818
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-83 022	-109 584
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 868 831	1 534 457
Produits Exceptionnels (VII)		14 298
Charges Exceptionnelles (VIII)		41 243
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-26 945
Participation des salariés aux résultats (IX)	205 891	172 280
Impôts sur les bénéfices (X)	418 379	377 283
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	19 876 070	16 909 470
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 631 509	15 951 521
BENEFICE OU PERTE	1 244 561	957 949
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier	39 950,00	4 395,00
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
(2) dont produits concernant les entités liées		10 679,00
(3) dont intérêts concernant des entités liées		

ANNEXE COMPTABLE

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

AJASSOCIES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 127 545 597€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 1 244 561€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Un changement de méthode comptable a été appliqué pour les raisons suivantes : Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, la société a procédé à la mise en oeuvre des nouvelles dispositions comptables relatives à la modernisation des états financiers. Ce règlement modifie le Plan Comptable Général (PCG) et introduit des évolutions significatives dans la présentation des comptes annuels, notamment la suppression des comptes de transfert de charges ainsi qu'une redéfinition du résultat exceptionnel

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d’acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d’utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d’utilisation estimée. Lorsque des composants d’un actif ont des durées d’utilité différentes, ils font l’objet d’un plan d’amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d’un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d’utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d’activation sont inscrits à l’actif et amortis sur leur durée d’utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d’utilisation ou, à défaut, fait l’objet d’un test de dépréciation annuel.

Les frais d’acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d’actes) sont inclus dans la valeur d’entrée des actifs.

Les coûts d’emprunt engagés pour financer l’acquisition ou la production d’immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l’exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	396 894	-	525	-	-	397 419
Total Immobilisations Incorporelles (I)	396 894	-	525	-	-	397 419

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 152 593	-	251 637	-	550	2 403 680
Matériel de transport	437 862	-	67 302	-	115 441	389 723
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 123 706	-	58 459	-	-	1 182 165
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	86 942	-	-	86 942
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	3 714 161	-	464 339	-	115 991	4 062 509

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	314 510	-	154 680	-	9 500	459 689
Total Immobilisations Financières (III)	314 510	-	154 680	-	9 500	459 689
TOTAUX (I+II+III)	4 425 564	-	619 544	-	125 491	4 919 618

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	384 684	12 578	-	397 263
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	384 684	12 578	-	397 263
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	1 788 458	121 847	550	1 909 755
Autres immo. corp.- Matériel de transport	383 555	38 884	84 081	338 358
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	919 469	58 215	-	977 684
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	3 091 483	218 946	84 631	3 225 797
TOTAUX	3 476 167	231 524	84 631	3 623 060

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels & prestations informatiques	Linéaire / Dégressif	1 à 3 ans
Agencements & installations	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Non amortissables	-

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dotation	Reprise	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958

- Provision pour dépréciation des créances :

Elles sont constituées chaque fois qu'il existe un risque d'irrecouvrabilité. L'inventaire de ce risque, particulièrement élevé compte tenu du secteur d'activité, est dressé chaque année à la clôture de l'exercice.

Les règles retenues sont les suivantes :

- En matière commerciale : les créances nées en N-1 et non réglées sur l'exercice N sont automatiquement dépréciées à 100 %. Cette dépréciation a lieu en cours d'exercice dès la connaissance du risque d'irrecouvrabilité. Les créances supérieures à 6 mois sont dépréciées à hauteur de 25 %.
- En matière civile : il doit être tenu compte des problèmes de liquidité et de l'importance des actifs propres à chaque dossier. Chaque cas fait l'objet d'une analyse spécifique annuelle. Une provision de 50 % est constatée l'année où un risque de non-recouvrement est avéré. Cette provision est portée à 100 % l'année suivante. Cette dépréciation a lieu en cours d'exercice dès la connaissance du risque d'irrecouvrabilité.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	8 428 864
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	52 391
	État	-
	Divers	-
TOTAL		8 481 255

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	-	-
Banques	113 144 600	110 561 507
TOTAL	113 144 600	110 561 507

- Fonds détenus :**

Au 31 décembre 2025, les fonds détenus pour autrui s'élèvent à 113.143.204,10 euros.

Ce montant figure à l'actif, dans "les disponibilités", ainsi qu'au passif, pour le même montant au poste "autres dettes".

- Informations concernant les autorisations de facilité de caisse :**

- THEMIS : facilité de caisse de 750 k€
- BPVF : facilité de caisse de 800 k€
- BNP : facilité de caisse de 400 k€
- CDC frais généraux : pas de facilité de caisse
- CREDIT AGRICOLE Martinique : pas de facilité de caisse
- BRED Martinique : pas de facilité de de caisse

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		1 350	-	1 350
Autres immobilisations financières		458 339	-	458 339
Clients douteux ou litigieux		3 469 623	-	3 469 623
Autres créances clients		11 321 546	11 321 546	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		52 391	52 391	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 970	119 970	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		270 390	270 390	-
TOTAUX		15 693 610	11 764 297	3 929 312
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>		-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>		-		
<i>Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)</i>		-		

Charges Constatées d'Avance :

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Montant des charges constées d'avance au 31/12/2025 : 270.390,16 €

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	241 000	18,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	241 000	19,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	4 338 000		241.000		4 579 000
Réserve légale	392 122	41 678			433 800
Réserves statutaires, contractuelles	8 000	2 800			10 800
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Distribution de dividendes		650 000			
Report à nouveau	35 172	263 471		241.000	57 643
Résultat de l'exercice	957 949	-957 949			1 244 561

Par décision de l'assemblée générale du 17/06/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 241.000 euros, pour le porter de 4.338.00 euros à 4.579.000 euros, par voie d'incorporation à due concurrence de bénéfices reportés à nouveau.

Cette augmentation de capital a été réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des 241.000 parts représentant le capital social d'une somme de 1,00 euro pour la porter de 18,00 euros à 19,00 euros.

Provisions pour Risques et Charges :

Les provisions sont constituées pour faire face à des obligations probables résultant d'événements passés et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Elles sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du risque à la date de clôture.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

I - Provision Réglementées	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions risques et charges	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	50 000	-	-	50 000
TOTAL II	50 000	-	-	50 000
III - Provisions pour Dépréciations	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Sur immo incorporelles	-	-	-	-
Sur immo corporelles	-	-	-	-
Sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Sur titres de participations	-	-	-	-
Sur autres immo financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Type Provision	Montant début exercice	+ Dotations	- Reprises	Montant fin exercice
I - Provisions règlementées	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges	50 000	-	-	50 000
III - Provisions pour dépréciation	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
TOTAL GENERAL	2 006 612	773 678	586 332	2 193 958
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		773 678	586 332	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		-	-	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		-	-	

Classification Augmentations (dotations)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	773 678	773 678		
TOTAUX	773 678	773 678	-	-

Classification Diminutions (reprises)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	586 332	586 332		
TOTAUX	586 332	586 332	-	-

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	1 241 210	1 241 210	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	872 134	540 226	331 908	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 544	1 544	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	676 711	676 711	-	-
Personnel et comptes rattachés	848 764	848 764	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 087 940	1 087 940	-	-
Impôts sur les bénéfices	35 095	35 095	-	-
T.V.A	2 561 860	2 561 860	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	55 503	55 503	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 049	117 049	-	-
Groupe et associés (2)	301 300	301 300	-	-
Autres dettes	113 326 066	113 326 066	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	121 125 176	120 793 268	331 908	-
<i>(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	<i>263 296</i>			
<i>(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	<i>275 816</i>			
<i>(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	<i>267 647</i>			

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	441 797
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	1 544
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	124 590
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	309 196
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	215 917
	Autres charges fiscales	6 084
	Divers	-
TOTAL		1 099 128

Produits Constatés d'Avance :

Ces produits correspondent principalement à des prestations facturées au cours de l'exercice mais dont l'exécution interviendra en tout ou partie au cours de l'exercice suivant. Conformément au principe de séparation des exercices, ils ont été exclus du chiffre d'affaires de l'exercice en cours et seront rattachés à celui de l'exercice suivant.

Montant des charges constées d'avance au 31/12/2025 : Nul

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des biens ou services au client, correspondant généralement à la livraison des biens ou à l'exécution des prestations.

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	19 152 477	-	19 152 477
Chiffre d'affaires total	19 152 477	-	19 152 477

- Comptabilisation des produits :

L'activité de la société résulte principalement des mandats confiés par les tribunaux, dans le cadre de procédures concernant des entreprises en difficulté.

Le fait générateur de la reconnaissance du produit correspond à la signature de l'ordonnance de taxe par le magistrat en charge du dossier. Néanmoins, cette signature intervient dans des délais pouvant être significatifs et variables selon les juridictions.

Dans ce contexte, il a été retenu que seuls les dossiers achevés ou en état d'être clôturés au 31 décembre de l'exercice sont susceptibles de donner lieu à la comptabilisation d'un produit, sous réserve que la requête en taxation ait été déposée ou que l'ordonnance de taxe ait été reçue au plus tard le 30 avril de l'exercice suivant.

S'agissant des missions relevant de l'article R. 633-13 et en cours de taxation devant le premier président de la cour d'appel au 30 avril, il est admis, à titre dérogatoire, de retenir l'avis du juge-commissaire pour la détermination du produit, dans la limite de 100 000 euros HT, ou 50 000 euros HT en cas de mission conjointe.

Des dérogations à ce principe peuvent être accordées, au cas par cas, sur décision unanime des associés, notamment afin de tenir compte des contraintes spécifiques attachées à certaines juridictions, en particulier celles situées en Outre-Mer.

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	-	123 849

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	218	234
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	218	234
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	83 240	109 818
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	83 240	109 818
Résultat financier	-83 022	-109 584

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	14 298
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	14 298
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	27 807
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	13 436
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	41 243
Résultat exceptionnel	-	-26 945

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	1 868 831		418 379	1 244 561
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	1 868 831	-	418 379	1 244 561

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Mission de contrôle légal des comptes	16.000
Autres prestations	13.630
TOTAUX	30,00

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 113 personnes :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	40
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	46
Apprentis	6
TOTAL	113

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements de retraite :

Les indemnités de fin de carrière, ou provision retraite, ne sont pas comptabilisées dans les comptes de l'entreprise. Elles constituent un engagement hors bilan. Les engagements hors bilan en matière de retraite sont déterminés sur la base des droits acquis par les salariés et valorisés en fonction de leur probabilité de présence à la date de départ en retraite.

Au 31 décembre 2025, cet engagement hors bilan s'élève à 484.480 €uros, charges sociales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,31 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de rotation du personnel : 9,7 % puis 0 % à partir de 55 ans
- Taux de charges sociales : 42,50 %
- Table de taux de mortalité : INED 18-20
- Age de départ à la retraite : A l'initiative du salarié.

Conformément à la réforme des retraites entrée en vigueur au 1er septembre 2023, l'âge légal de départ à la retraite est progressivement relevé de 62 à 64 ans selon l'année de naissance. Pour les personnes nées à compter de 1968, l'âge légal est fixé à 64 ans.

À ce jour, cette réforme fait l'objet de discussions et de remises en cause par le législateur, dans un contexte d'instabilité politique. Toutefois, par souci de cohérence et de continuité des hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sociaux, l'âge de départ à la retraite retenu pour le calcul de l'engagement de retraite est maintenu à 64 ans.

CERTIFIE
CONFORME



CABINET P. CASTAGNET

DocuSigned by:

Franck MICHEL

9F62FD4017BA44B...

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
INSCRITE AU TABLEAU
DE L'ORDRE A PARIS

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE PARIS

SELARL AJASSOCIES

SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 4 579 000€

Siège social : 90 BOULEVARD FLANDRIN
75 0016 PARIS

RCS Paris : 429 719 178

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SELARL AJASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SELARL AJASSOCIES

2/3

*Rapport du Commissaire aux Comptes – Exercice clos le 31 décembre 2025***INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

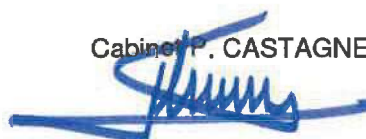
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 12 juin 2026

Lahcen FATIH



Cabinet P. CASTAGNET



- BILAN ACTIF -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement (II)				
Immobilitisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	397 419	397 263	156	12 209
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 975 568	3 225 797	749 770	622 678
Immobilisations en cours, avances et acomptes	86 942		86 942	
Immobilitisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées à participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 350		1 350	1 500
Autres immobilisations financières	458 339		458 339	313 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	4 919 618	3 623 060	1 296 558	949 397
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 476		14 476	4 983
Créances (2)				
Créances clients et comptes rattachés	14 621 126	2 143 958	12 477 169	12 183 407
Autres créances	172 361		172 361	110 136
Charges constatées d'avance	270 390		270 390	161 818
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	113 144 600		113 144 600	110 561 507
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	128 222 954	2 143 958	126 078 997	123 021 851
Frais émissions des emprunts (V)				
Primes remboursements emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	133 142 572	5 767 018	127 375 554	123 971 248
Renvois:				
(1) Dont à moins d'un an :				
(2) Dont à moins d'un an :				

- BILAN PASSIF -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 0,00)	4 579 000	4 338 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	44 616	44 616
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	433 800	392 122
Réserves statutaires ou contractuelles	10 800	8 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	57 643	35 172
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 244 561	957 949
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	6 370 420	5 775 859
AUTRES FONDS PROPRES		
Montant des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	50 000	50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)	50 000	50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 113 344	2 197 860
Emprunts et dettes financières diverses (2)	1 544	2 249
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	676 711	549 851
Dettes fiscales et sociales	4 589 162	4 315 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 049	
Autres dettes	113 457 323	111 076 435
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	120 955 134	118 145 389
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)		
TOTAL PASSIF GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	127 375 554	123 971 248
Renvois :		
(1) Dont à moins d'un an	120 623 226,00	118 145 389,00
(2) Dont emprunts participatifs	331 908,00	
	1 241 210,00	1 313 206,00

- COMPTE DE RESULTAT -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

			31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation	France	Export		
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	19 152 477		19 152 477	16 376 696
Chiffre d'affaires net	19 152 477		19 152 477	16 376 696
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			52 475	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			586 332	517 710
Produits des cessions d'immobilisations, incorporelles et corporelles			52 000	
Autres produits			32 568	532
Total des produits d'exploitation I (1)			19 875 852	16 894 938
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 290	697
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (1)			5 389 554	4 469 142
Impôts, taxes et versements assimilés			277 351	233 011
Salaires			7 532 277	6 498 728
Cotisations sociales			3 295 455	2 696 568
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortissements			231 478	210 832
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux dépréciations				
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux dépréciations			773 678	867 254
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			31 359	
Autres charges			391 556	274 664
Total des charges d'exploitation II (2)			17 923 999	15 250 897
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 951 852	1 644 041
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

- COMPTE DE RESULTAT -

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations (2)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	218	234
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)	218	234
Charges Financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	83 240	109 818
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	83 240	109 818
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)	-83 022	-109 584
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 868 831	1 534 457
Produits Exceptionnels (VII)		14 298
Charges Exceptionnelles (VIII)		41 243
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-26 945
Participation des salariés aux résultats (IX)	205 891	172 280
Impôts sur les bénéfices (X)	418 379	377 283
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	19 876 070	16 909 470
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 631 509	15 951 521
BENEFICE OU PERTE	1 244 561	957 949
Renvois:		
(1) dont redevances de crédit-bail mobilier	39 950,00	4 395,00
(1) dont redevances de crédit-bail immobilier		
		10 679,00
(2) dont produits concernant les entités liées		
(3) dont intérêts concernant des entités liées		

ANNEXE COMPTABLE

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

AJASSOCIES

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 127 545 597€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 1 244 561€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du règlement n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, tel que modifié par les règlements de l'Autorité des normes comptables, notamment le règlement n° 2022-06.

Un changement de méthode comptable a été appliqué pour les raisons suivantes : Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, la société a procédé à la mise en oeuvre des nouvelles dispositions comptables relatives à la modernisation des états financiers. Ce règlement modifie le Plan Comptable Général (PCG) et introduit des évolutions significatives dans la présentation des comptes annuels, notamment la suppression des comptes de transfert de charges ainsi qu'une redéfinition du résultat exceptionnel

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'entité respecte les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après .

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d’acquisition ou de production, incluant les frais directement attribuables nécessaires à leur mise en état d’utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, en fonction de leur durée d’utilisation estimée. Lorsque des composants d’un actif ont des durées d’utilité différentes, ils font l’objet d’un plan d’amortissement distinct. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d’un actif devient inférieure à sa valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d’utilisation probable. Les coûts de développement répondant aux critères d’activation sont inscrits à l’actif et amortis sur leur durée d’utilisation estimée.

Le cas échéant, le fonds commercial est amorti sur sa durée d’utilisation ou, à défaut, fait l’objet d’un test de dépréciation annuel.

Les frais d’acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d’actes) sont inclus dans la valeur d’entrée des actifs.

Les coûts d’emprunt engagés pour financer l’acquisition ou la production d’immobilisations ne sont pas incorporés dans le coût des actifs et sont comptabilisés en charges.

- Principaux Mouvements de l’exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	396 894	-	525	-	-	397 419
Total Immobilisations Incorporelles (I)	396 894	-	525	-	-	397 419

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 152 593	-	251 637	-	550	2 403 680
Matériel de transport	437 862	-	67 302	-	115 441	389 723
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 123 706	-	58 459	-	-	1 182 165
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	86 942	-	-	86 942
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	3 714 161	-	464 339	-	115 991	4 062 509

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	314 510	-	154 680	-	9 500	459 689
Total Immobilisations Financières (III)	314 510	-	154 680	-	9 500	459 689
TOTAUX (I+II+III)	4 425 564	-	619 544	-	125 491	4 919 618

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	384 684	12 578	-	397 263
Total Amortissement. incorporelles (Total I)	384 684	12 578	-	397 263
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	1 788 458	121 847	550	1 909 755
Autres immo. corp.- Matériel de transport	383 555	38 884	84 081	338 358
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	919 469	58 215	-	977 684
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	3 091 483	218 946	84 631	3 225 797
TOTAUX	3 476 167	231 524	84 631	3 623 060

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Logiciels & prestations informatiques	Linéaire / Dégressif	1 à 3 ans
Agencements & installations	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Non amortissables	-

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dotation	Reprise	
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+	-	Fin exercice
		Dépréciation	Reprise	
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958

- Provision pour dépréciation des créances :

Elles sont constituées chaque fois qu'il existe un risque d'irrecouvrabilité. L'inventaire de ce risque, particulièrement élevé compte tenu du secteur d'activité, est dressé chaque année à la clôture de l'exercice.

Les règles retenues sont les suivantes :

- En matière commerciale : les créances nées en N-1 et non réglées sur l'exercice N sont automatiquement dépréciées à 100 %. Cette dépréciation a lieu en cours d'exercice dès la connaissance du risque d'irrecouvrabilité. Les créances supérieures à 6 mois sont dépréciées à hauteur de 25 %.
- En matière civile : il doit être tenu compte des problèmes de liquidité et de l'importance des actifs propres à chaque dossier. Chaque cas fait l'objet d'une analyse spécifique annuelle. Une provision de 50 % est constatée l'année où un risque de non-recouvrement est avéré. Cette provision est portée à 100 % l'année suivante. Cette dépréciation a lieu en cours d'exercice dès la connaissance du risque d'irrecouvrabilité.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
<i>Intérêts Cours</i>	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
<i>Autres Produits</i>	Facture à Établir	8 428 864
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	52 391
	État	-
	Divers	-
TOTAL		8 481 255

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	-	-
Banques	113 144 600	110 561 507
TOTAL	113 144 600	110 561 507

- Fonds détenus :

Au 31 décembre 2025, les fonds détenus pour autrui s'élèvent à 113.143.204,10 euros.

Ce montant figure à l'actif, dans "les disponibilités", ainsi qu'au passif, pour le même montant au poste "autres dettes".

- Informations concernant les autorisations de facilité de caisse :

- THEMIS : facilité de caisse de 750 k€
- BPVF : facilité de caisse de 800 k€
- BNP : facilité de caisse de 400 k€
- CDC frais généraux : pas de facilité de caisse
- CREDIT AGRICOLE Martinique : pas de facilité de caisse
- BRED Martinique : pas de facilité de de caisse

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		1 350	-	1 350
Autres immobilisations financières		458 339	-	458 339
Clients douteux ou litigieux		3 469 623	-	3 469 623
Autres créances clients		11 321 546	11 321 546	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		52 391	52 391	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	119 970	119 970	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		270 390	270 390	-
TOTAUX		15 693 610	11 764 297	3 929 312
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Charges Constatées d'Avance :

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Montant des charges constées d'avance au 31/12/2025 : 270.390,16 €

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	241 000	18,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	241 000	19,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	4 338 000		241.000		4 579 000
Réserve légale	392 122	41 678			433 800
Réserves statutaires, contractuelles	8 000	2 800			10 800
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Distribution de dividendes		650 000			
Report à nouveau	35 172	263 471		241.000	57 643
Résultat de l'exercice	957 949	-957 949			1 244 561

Par décision de l'assemblée générale du 17/06/2025, il a été décidé d'augmenter le capital social de 241.000 euros, pour le porter de 4.338.00 euros à 4.579.000 euros, par voie d'incorporation à due concurrence de bénéfices reportés à nouveau.

Cette augmentation de capital a été réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des 241.000 parts représentant le capital social d'une somme de 1,00 euro pour la porter de 18,00 euros à 19,00 euros.

Provisions pour Risques et Charges :

Les provisions sont constituées pour faire face à des obligations probables résultant d'événements passés et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Elles sont évaluées sur la base de la meilleure estimation du risque à la date de clôture.

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

I - Provision Réglementées	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	-	-	-	-
Autres provisions règlementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
II - Provisions risques et charges	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	-	-	-	-
Provision pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	50 000	-	-	50 000
TOTAL II	50 000	-	-	50 000
III - Provisions pour Dépréciations	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
Sur immo incorporelles	-	-	-	-
Sur immo corporelles	-	-	-	-
Sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Sur titres de participations	-	-	-	-
Sur autres immo financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Type Provision	Montant début exercice	+ Dotations	- Reprises	Montant fin exercice
I - Provisions règlementées	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges	50 000	-	-	50 000
III - Provisions pour dépréciation	1 956 612	773 678	586 332	2 143 958
TOTAL GENERAL	2 006 612	773 678	586 332	2 193 958
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		773 678	586 332	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		-	-	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		-	-	

Classification Augmentations (dotations)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	773 678	773 678		
TOTAUX	773 678	773 678	-	-

Classification Diminutions (reprises)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	586 332	586 332		
TOTAUX	586 332	586 332	-	-

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	1 241 210	1 241 210	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	872 134	540 226	331 908	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	1 544	1 544	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	676 711	676 711	-	-
Personnel et comptes rattachés	848 764	848 764	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 087 940	1 087 940	-	-
Impôts sur les bénéfices	35 095	35 095	-	-
T.V.A	2 561 860	2 561 860	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	55 503	55 503	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	117 049	117 049	-	-
Groupe et associés (2)	301 300	301 300	-	-
Autres dettes	113 326 066	113 326 066	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	121 125 176	120 793 268	331 908	-
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	263 296			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	275 816			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	267 647			

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	441 797
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	1 544
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	124 590
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	309 196
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	215 917
	Autres charges fiscales	6 084
	Divers	-
TOTAL		1 099 128

Produits Constatés d'Avance :

Ces produits correspondent principalement à des prestations facturées au cours de l'exercice mais dont l'exécution interviendra en tout ou partie au cours de l'exercice suivant. Conformément au principe de séparation des exercices, ils ont été exclus du chiffre d'affaires de l'exercice en cours et seront rattachés à celui de l'exercice suivant.

Montant des charges constées d'avance au 31/12/2025 : Nul

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RÉSULTAT

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle des biens ou services au client, correspondant généralement à la livraison des biens ou à l'exécution des prestations.

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	19 152 477	-	19 152 477
Chiffre d'affaires total	19 152 477	-	19 152 477

• Comptabilisation des produits :

L'activité de la société résulte principalement des mandats confiés par les tribunaux, dans le cadre de procédures concernant des entreprises en difficulté.

Le fait générateur de la reconnaissance du produit correspond à la signature de l'ordonnance de taxe par le magistrat en charge du dossier. Néanmoins, cette signature intervient dans des délais pouvant être significatifs et variables selon les juridictions.

Dans ce contexte, il a été retenu que seuls les dossiers achevés ou en état d'être clôturés au 31 décembre de l'exercice sont susceptibles de donner lieu à la comptabilisation d'un produit, sous réserve que la requête en taxation ait été déposée ou que l'ordonnance de taxe ait été reçue au plus tard le 30 avril de l'exercice suivant.

S'agissant des missions relevant de l'article R. 633-13 et en cours de taxation devant le premier président de la cour d'appel au 30 avril, il est admis, à titre dérogatoire, de retenir l'avis du juge-commissaire pour la détermination du produit, dans la limite de 100 000 euros HT, ou 50 000 euros HT en cas de mission conjointe.

Des dérogations à ce principe peuvent être accordées, au cas par cas, sur décision unanime des associés, notamment afin de tenir compte des contraintes spécifiques attachées à certaines juridictions, en particulier celles situées en Outre-Mer.

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	-	123 849

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	218	234
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	218	234
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	83 240	109 818
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	83 240	109 818
Résultat financier	-83 022	-109 584

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	14 298
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	-	14 298
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	27 807
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	13 436
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	-	41 243
Résultat exceptionnel	-	-26 945

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	1 868 831		418 379	1 244 561
Résultat Exceptionnel	-			
TOTAUX	1 868 831	-	418 379	1 244 561

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

Mission de contrôle légal des comptes	16.000
Autres prestations	13.630
TOTAUX	30,00

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 113 personnes :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	40
Agents de maîtrise et techniciens	21
Employés	46
Apprentis	6
TOTAL	113

AJASSOCIES

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements de retraite :

Les indemnités de fin de carrière, ou provision retraite, ne sont pas comptabilisées dans les comptes de l'entreprise. Elles constituent un engagement hors bilan. Les engagements hors bilan en matière de retraite sont déterminés sur la base des droits acquis par les salariés et valorisés en fonction de leur probabilité de présence à la date de départ en retraite.

Au 31 décembre 2025, cet engagement hors bilan s'élève à 484.480 €uros, charges sociales comprises.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,31 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de rotation du personnel : 9,7 % puis 0 % à partir de 55 ans
- Taux de charges sociales : 42,50 %
- Table de taux de mortalité : INED 18-20
- Age de départ à la retraite : A l'initiative du salarié.

Conformément à la réforme des retraites entrée en vigueur au 1er septembre 2023, l'âge légal de départ à la retraite est progressivement relevé de 62 à 64 ans selon l'année de naissance. Pour les personnes nées à compter de 1968, l'âge légal est fixé à 64 ans.

À ce jour, cette réforme fait l'objet de discussions et de remises en cause par le législateur, dans un contexte d'instabilité politique. Toutefois, par souci de cohérence et de continuité des hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements sociaux, l'âge de départ à la retraite retenu pour le calcul de l'engagement de retraite est maintenu à 64 ans.